



# L'INFORMATEUR

## Le bulletin d'information de Saint-Placide



**INONDATIONS – 6 MAI 2017**

### **ÉTAT DE LA SITUATION AU 6 MAI 2017**

**À LA SUITE DE LA DERNIÈRE TÉLÉCONFÉRENCE AVEC LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC ET DES EXPERTS DU CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE, NOUS VOUS INFORMONS QU'UNE AUGMENTATION DE LA CRUE DES EAUX POUR LE LAC DES DEUX-MONTAGNES EST TOUJOURS À PRÉVOIR. AINSI, ON NOUS PRÉVOIT 20 CM SUPPLÉMENTAIRE D'ICI LA FIN DE JOURNÉE, DIMANCHE LE 7 MAI 2017.**

**NOUS RÉITÉRONS NOS RECOMMANDATIONS D'ÉVACUATION AUX RÉSIDENTS DE LA BANDE RIVERAINE  
NOS ÉQUIPES DE POMPIERS SILLONENT LE SECTEUR EN CONTINU.**

- Quittez votre domicile dirigez-vous vers :

**CENTRE D'ACCUEIL DE CRISE** situé :

**SALLE JEAN-PAUL-CARRIÈRES, 281 MONTÉE SAINT-VINCENT, SAINT-PLACIDE**

*En utilisant la route 344 puis la montée Saint-Vincent*

### **Le centre sera ouvert dès 10 h, dimanche le 7 mai 2017.**

**Toute personne se présentant avant la réouverture du bureau est priée de composer le 450-258-2305 (les appels sont transférés sur un cellulaire d'urgence). Une assistance vous sera fournie immédiatement.**

- Assurez-vous de vous inscrire à votre arrivée sur les lieux et de donner l'état de la situation de votre propriété ;
- Apportez avec vous les articles indiqués au verso de ce document ;
- Si vous choisissez votre propre endroit d'hébergement, faites connaître vos coordonnées complètes aux autorités municipales qui pourront ainsi vous renseigner. Appelez au 450-258-2305 et au besoin laissez un message. Vous pouvez également envoyer un courriel à [communications@saintplacide.ca](mailto:communications@saintplacide.ca) ;
- Prenez connaissances des importantes [consignes au verso de ce document](#) ;
- Suivez les instructions des responsables ;
- Consultez le site internet municipal [www.municipalite.saint-placide.qc.ca](http://www.municipalite.saint-placide.qc.ca) ou rendez-vous au Centre d'accueil de crise situé au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide pour prendre connaissance des mises-à-jour de la situation.

### **POUR TOUTE INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC :**

Johanne Béliveau, Coordonnatrice des communications  
450-258-2305 poste 232

## CONSIGNES AUX ÉVACUÉS

### À FAIRE

- Fermer les portes et les fenêtres
- Débrancher les appareils électriques et ménagers (cafetière, radio, téléviseur, laveuse, sècheuse, etc.)
- Laisser les lumières extérieures allumées
- Amener les animaux domestiques
- Apporter les principaux objets personnels (selon le temps disponible) :
  - Vêtements pour quelques jours;
  - Articles d'hygiène (Serviettes de bain, savon, shampoing, déodorant, brosse à dents, pâte à dents, etc.);
  - Médicaments et prescriptions;
  - Lait et couches pour bébés;
  - Porte-monnaie et cartes (assurance-maladie, cartes de crédit, permis de conduire);
  - Documents importants et principaux numéros de téléphone (contrats d'assurance);
  - Jeux pour les enfants;
  - Couvertures et oreillers;
  - Etc.
- Couper l'eau
- Fermer l'électricité
- Baisser le niveau de refroidissement du réfrigérateur
- Jeter les aliments dont la date d'expiration est proche

### À NE PAS FAIRE

- Ne pas perdre de temps à téléphoner
- Ne pas faire de valise, sauf si le temps le permet
- NE PAS RETOURNER À VOTRE DOMICILE SANS AUTORISATION FORMELLE DES AUTORITÉS MUNICIPALES

***Plus que jamais, la coopération et l'entraide sont les moteurs du rétablissement tant humain que matériel. N'hésitez pas à nous signaler toute situation ou personne requérant un soutien. Nous nous efforcerons de mettre en place les mesures requises ou référer à une personne compétente. Rejoignez-nous au 450-258-2305 durant les heures régulières de bureau ou hors de ces heures, rejoignez l'équipe d'urgence des travaux publics au 514-230-8221. Nous vous rappelons que toute personne qui en ressent le besoin peut recevoir une aide psychologique en communiquant avec le service Info-santé, en composant le 811 – option 2. Un service spécifiquement destiné aux sinistrés a été mis en place.***